



**AGRICULTURES
& TERRITOIRES**
CHAMBRES D'AGRICULTURE
AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

CONCOURS FERMIER D'OR



Valorisation des savoir-faire, des productions fermières

LE PUBLIC

- Producteurs fermiers
- Consommateurs

L'OBJECTIF

Permettre aux producteurs fermiers d'évaluer leur travail en soumettant leur production au jugement d'un jury de consommateurs.
Valoriser les produits distingués auprès du grand public et des professionnels de l'alimentation.

LE PROJET

Nature du projet

La création de ce concours il y a 20 ans par la Chambre régionale d'agriculture d'Auvergne, s'inscrivait dans un contexte de nécessité de diversification des sources de revenus agricoles et de relocalisation des activités de production agroalimentaire.

Après une édition 2018 qui avait été la première année d'ouverture générale du concours à la totalité de la grande région Auvergne-Rhône-Alpes, l'année 2019 était l'occasion de développer et d'intensifier la communication, à la fois en direction des producteurs fermiers pour les inciter à participer, mais aussi en direction du grand public pour développer la notoriété de la marque.

Le concours se déroule sur 3 jours pendant lesquels les jurys de consommateurs dégustent les produits. La remise des prix se tient au Sommet de l'élevage.

Deux nouveaux événements sont venus rythmer ce vingtième anniversaire : un stand Fermier d'Or au salon professionnel Planète appro les 25 et 26 mars pour le lancement officiel de l'édition 2019 et une cérémonie de remise du prix spécial 20 ans le 14 novembre pour la clôturer.

Par ailleurs, deux sessions d'initiation à la dégustation ont été organisées au laboratoire d'analyse sensorielle de Vetagro'sup pour les jurés intéressés.

Éléments de bilan du concours 2019

Le plan de communication ambitieux de cette édition a porté ses fruits car les inscriptions ont considérablement augmenté : le nombre de producteurs participant a progressé de 34% et celui des produits en compétition de 44%. L'amélioration de la visibilité du concours tout au long de l'année est également un facteur de réussite.

LE
PLUS

L'échelle régionale qui offre une belle visibilité aux primés.

Un outil d'amélioration continue pour les producteurs grâce aux bilans de dégustation.

Un plan de communication de plus en plus ambitieux.

2019

L'action AE8
« DEVELOPPER ET
PROMOUVOIR LES
CIRCUITS
ALIMENTAIRES
TERRITORIALISES
ET LES SERVICES
LIES A L'ACTIVITE
AGRICOLE »



EN CHIFFRES CLÉS

184
Producteurs

87
Producteurs primés

109
Médailles

34
Catégories de produits

205
Jurés

318
Produits en compétition

EN IMAGES



Avec le soutien financier de :

La Région
Auvergne-
Rhône-Alpes,
Banque
Populaire

En partenariat avec :

Chambres
départementales
L'ENILV
d'Aurillac
Interprofession
du St Nectaire
CI des fromages
du Cantal

EN SAVOIR PLUS

Contact :

Alain Marty : alain.marty@aura.chambagri.fr
Chargé de mission Promotion
Service Développement des Services Marchands

Lien vers les livrables :

[Film d'animation
Palmarès 2019](#)

Et sur le web :

<https://aura.chambres-agriculture.fr/fermier-d-or/>
[Facebook](#)

